

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Code de diffusion CNW 01

Un investissement de 3 354 000 \$

LES MINISTRES YVES BOLDUC ET DOMINIQUE VIEN ANNONCENT LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LAC-ETCHEMIN

Lac-Etchemin, le 5 février 2010 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, et la députée de Bellechasse et ministre des Services gouvernementaux, madame Dominique Vien, ont annoncé aujourd'hui que le niveau 3 du Centre d'hébergement de Lac-Etchemin, une installation du Centre de santé et de services sociaux des Etchemins, sera réaménagé en profondeur, afin d'en améliorer l'accessibilité, la fonctionnalité et la sécurité.

Il s'agit d'un investissement gouvernemental de 3 354 000 \$ pour une première phase des travaux, couvrant l'aile A et une partie de l'aile B. La seconde phase inclura l'achèvement de l'aile B et le réaménagement de l'aile C, de sorte que tout l'étage répondra plus adéquatement aux normes actuelles relatives à l'organisation des soins de longue durée.

Comme l'a expliqué le docteur Bolduc, « ce projet s'inscrit dans le volet immobilier de notre Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie, ainsi que dans le Plan québécois des infrastructures. Il s'agit à la fois d'améliorer nos installations d'hébergement, au profit des personnes âgées, tout en fournissant au personnel un environnement de travail plus fonctionnel, agréable et stimulant ».

Le projet permettra d'éliminer les chambres de plus de deux lits et de réduire le nombre de chambres en occupation double au profit de chambres simples. On s'assura que chacun des îlots, comprenant chacun de huit à 16 résidents, dispose d'une salle à manger et d'un salon. De plus, on aménagera des salles de toilette et des salles d'eau adaptées.

« Ce projet permet d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant au Centre d'hébergement de Lac-Etchemin puisque la configuration des lieux sera mieux adaptée aux caractéristiques des personnes hébergées, notamment celles qui présentent des déficits cognitifs et des limitations physiques. Tout

cela témoigne du ferme engagement de notre gouvernement envers les aînés en perte d'autonomie », a ajouté madame Vien.

Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année en cours, en vue d'une inauguration des nouveaux locaux vers la fin de 2011.

-30-

Renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Marie-Ève Doyon
Attachée de presse de la ministre
des Services gouvernementaux
418 528-0177